

FORMATION INITIALE SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Prérequis

Aucun.

Durée

14 heures.

Public visé

Tout le personnel désigné par son employeur.

Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de pratiques par la réalisation des gestes et la mise en situation.

Support de formation avec un livret et un document de l'INRS.

Matériels pédagogiques

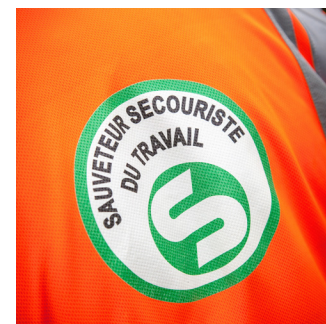
Mannequins d'exercice (adulte, enfant et nourrisson), plans d'action et de prévention, plan d'intervention, valise pédagogique, défibrillateur...

Évaluation et suivi

Évaluation en continu durant la formation et évaluation lors d'une mise en situation.

Attestation et diplôme

Attestation de formation et délivrance d'une carte SST.



OBJECTIF

Cette formation permet à une personne d'acquérir la capacité à accomplir en sécurité, les premiers gestes permettant de porter secours à une ou des victimes, de répondre aux exigences du code du travail selon l'article R. 4224-15. Et d'acquérir les connaissances en matière de prévention.

CONTENU

Suivant le référentiel SST de l'INRS en vigueur.



Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- * Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- * Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- * Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
- * Situer le cadre juridique de son intervention



Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- * Intervenir face à une situation d'accident du travail
- * Réaliser une protection adaptée
- * Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- * Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Lieux

La formation est dispensée au sein de notre organisme de formation ou en entreprise.

Participants

Groupe de 4 à 10 stagiaires.

Tarif

Sur devis.

Recyclage

Le recyclage doit se faire tous les 2 ans (formation MAC SST).

RÉFÉRENCES

Cette formation est initiée et contrôlée par l'INRS, selon l'article 4224-15 du code du travail.

INTERVENANT(S)

Nos formateurs habilités par l'INRS, sont titulaires d'au moins un diplôme de pédagogie et spécialisés dans le domaine qu'ils enseignent.

Pièces à fournir

- Informations sur le candidat
(Nom, Prénom, adresse mail, n° de téléphone portable)
- Copie de la pièce d'identité valide du candidat

CONTACT

securite@lafabriquedesmetiers.com

Notre centre de formation s'engage à vous apporter une réponse dans **un délai de 72h maximum**.

Formation déclarée sur :



pôle emploi



forprev



La Fabrique des Métiers

6 Impasse des Tailleurs
53810 CHANGÉ

02 49 74 74 73

securite@lafabriquedesmetiers.com

